

Nantes, le 30 mars 2018

Mobilités

La Région répond au Conseil municipal de la Ville de la Flèche sur les transports

Suite à l'interpellation de la Région par le Conseil municipal de la Ville de la Flèche par voie de presse, Roch Brancour, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge de la commission transports, mobilités et infrastructures, réagit :

« Il est étonnant que le conseil municipal de la Ville de la Flèche fasse le choix de voter un vœu sur la mobilité et nous interpelle par voie de presse alors même que nous n'avons jamais été sollicités directement. Le développement de la mobilité pour tous les Ligériens et l'accès aux transports partout en Pays de la Loire est un enjeu fort pour notre Région. Et nous sommes à ce titre à l'écoute des territoires et de leurs attentes pour que l'offre de transports puisse être en adéquation avec les besoins des usagers. Nous lançons en 2018 une étude sur la mobilité en Pays de la Loire pour établir un diagnostic précis de l'offre de transports actuelle et des besoins des Ligériens. Cette étude sera menée en concertation avec chaque territoire et nous permettra de faire un bilan de la desserte de l'ensemble des communes Ligériennes et notamment de la Flèche. Pour autant, sans attendre les conclusions de cette étude, nous allons d'ores et déjà étudier la possibilité d'adapter certains horaires ou certains arrêts pour répondre à des demandes lorsqu'elles nous sont clairement exprimées. »

CONTACT PRESSE :

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16